



AVIS AUX FAMILLES



NOUVEAU

La mairie et le SIVU Arthès/Lescure simplifient vos démarches d'inscriptions à la restauration scolaire à l'ALAE & ALSH !

Rappel : La ré-inscription ou toute nouvelle inscription à ces services n'est pas automatique.

Les inscriptions/Ré-inscriptions sont ouvertes pour ces 2 services !

Entre le 29 mai et le 05 juillet 2019

Afin de faciliter vos démarches un dossier partagé est désormais disponible pour :

- ✓ la restauration scolaire,
- ✓ l'ALAE & l'ALSH.

Ce qui change

- ➔ Un formulaire commun
- ➔ ⚠ Le formulaire pour L'ALAE & L'ALSH ne sera plus remis dans le cartable de l'élève à la rentrée,

Retrait du dossier d'inscription ➔ En mairie (du lundi au vendredi de 8h15 à 12h00 et de 13h30 à 17h30)

➔ Sur les sites internet : - www.lescure-albigeois.fr.

- www.cajiweb.fr.

Le dossier est à remettre exclusivement en mairie, le **vendredi 05 juillet 2019, au plus tard.**